PAR.C.C.
Paris Condition Canine

LIVRE BLANC

**POUR MIEUX INTÉGRER LES CHIENS DANS LES USAGES,
LES AMÉNAGEMENTS ET LES POLITIQUES PUBLIQUES A PARIS**

MANIFESTE DU CHIEN EN VILLE

« Le chien,
c'est la vertu qui
ne pouvant se faire homme,
s'est faite bête »

Victor Hugo

MANIFESTE DU CHIEN EN VILLE

SOMMAIRE

01 10 ans de mobilisation pour la condition canine

02 La place du chien milieu urbain : entre mythe et réalité

03 10 mesures pour améliorer la place au chien en ville

04 Les chiens dans l'environnement urbain : ce que pensent vraiment les français

PAR.C.C.
Paris Condition Canine

Gustave Caillebotte et Bergère sur la place du Caroussel, 1892.
Martial Caillebotte
Artbook Dans l'intimité des frères Caillebotte



PRÉFACE :
YOANN LATOUCHE

Expert animalier et chroniqueur TV, fondateur de l'agence YLG



C'est indéniable... le chien est bien le meilleur ami de l'Homme.

Il nous a aidés à transporter nos biens, à garder nos troupeaux, à survivre au froid, à nous sauver parfois de la noyade, à nous guider dans des environnements extrêmes. Symbole de fidélité, d'attachement, de courage et de dévouement, le chien est notre allié indéfectible depuis la nuit des temps. Sans lui, l'humanité ne serait sans doute pas ce qu'elle est aujourd'hui.

À Paris, ils rythment nos quartiers. Ils créent du lien, structurent des habitudes, déclenchent des conversations et apaisent parfois des solitudes. Ils font partie de la vie réelle, et leur bien-être est devenu l'une de nos priorités.

Ce mouvement s'est fortement accéléré avec la crise du Covid. Depuis, le chien s'est installé encore davantage au cœur de sujets de société majeurs : la parentalité, le deuil, la place du vivant en ville. Et pourtant, nous lui faisons endurer le béton, la pollution, le bruit, des appartements trop petits, des absences trop longues. Mais surtout, le chien demeure trop souvent un usager invisible dans les décisions d'aménagement, de mobilité, de signalétique ou de réglementation de la cité.

La cité, justement. À une époque où nous nous replions sur nous-mêmes, où le piéton s'oppose à l'automobiliste, qui s'oppose au cycliste, où l'on oppose injustement enfants et chiens, diriger une ville et concilier les usages devient un exercice d'équilibriste.

C'est précisément l'objectif de ce Livre blanc, qui matérialise l'action de ces merveilleuses associations et collectifs engagés depuis de nombreuses années sur le terrain. Intégrer le chien en ville n'est ni un caprice, ni un sujet secondaire. C'est une question de cohabitation, de bien-être, de santé publique, de qualité de vie et de modernité urbaine.
Et ce, même si les choses avancent.

À l'approche des élections municipales, jamais les chiens n'ont été aussi présents dans le débat public. Pourvu que cela dure, et surtout, que les paroles soient suivies d'actes.
Paris peut devenir une référence. Une capitale où l'on n'oppose pas les usages, mais où on les organise. Une ville plus apaisée, plus lisible, plus inclusive.
Une ville où chacun trouve sa place.

AVANT PROPOS

Ce Livre Blanc est né d'un constat simple, confirmé par des années de terrain : les chiens sont omniprésents dans la vie des Parisiens, mais nettement moins dans la manière dont la ville est pensée, organisée et aménagée.

Près de 100 000 chiens vivent aujourd'hui à Paris. Ils structurent la vie des quartiers, créent du lien social, influencent les usages du quotidien. Pourtant, lorsqu'il s'agit de concevoir un parc, une voirie, une offre de mobilité ou un règlement d'usage, le chien demeure un usager invisible.

Depuis plus d'une décennie, les associations et collectifs engagés pour améliorer la place du chien en ville - réunis depuis 2025 au sein de PAR.C.C – Paris Condition Canine - arpentent rues, parcs et squares, participent aux conseils de quartier, aux commissions et aux réunions publiques. Ensemble, ils défendent un projet urbain : une capitale plus inclusive, plus apaisée et plus respectueuse des besoins des chiens autant que de ceux de leurs maîtres.

PAR.C.C promeut une cohabitation harmonieuse entre habitants et met en lumière le rôle social du chien dans l'espace urbain. L'union travaille à l'élaboration de politiques publiques cohérentes, fondées sur la pédagogie, la concertation et l'observation du terrain. Elle mène un effort continu d'information, de sensibilisation et de dialogue avec les élus, les services de la Ville de Paris et les acteurs locaux, tout en accompagnant les initiatives citoyennes qui renforcent la convivialité et la vie de quartier.

Car est là tout le paradoxe : **au sein du foyer, la place du chien n'a jamais été aussi centrale ; mais dès que l'on passe de la sphère intime à l'espace public, son statut se brouille. L'usager réel qu'il est, devient un usager non pensé.**

Ce décalage n'est pas propre à Paris, mais il y est particulièrement visible. La capitale concentre une densité canine unique dans un espace urbain où se superposent des usages extrêmement variés. Cette complexité fait de Paris un laboratoire naturel : si elle parvient à mieux intégrer les chiens dans ses politiques d'aménagement et de mobilité, elle pourra inspirer d'autres métropoles confrontées aux mêmes enjeux - comme elle l'a déjà fait pour les mobilités douces ou la réorganisation de l'espace public.



@moonetmehdi

CHAPITRE I

10 ANS DE MOBILISATION POUR LA CONDITION CANINE

L'évolution de la place du chien à Paris ne s'explique pas seulement par les changements de modes de vie ou par les quelques ajustements réalisés ici et là. Elle tient aussi, et peut-être surtout, à **une mobilisation citoyenne soutenue, menée depuis plus de dix ans par des habitants qui ont choisi de s'organiser pour faire évoluer les usages de la ville.**

Ces associations et ces collectifs ont joué un rôle déterminant : ils ont observé le terrain, relayé des situations concrètes, entamé le dialogue avec les mairies d'arrondissement, participé aux conseils de quartier, proposé des aménagements et accompagné des expérimentations locales. Leur action n'a rien de spectaculaire mais elle est faite de constance, de patience et de détermination avec autant de petites avancées qui, mises bout à bout, ont permis d'installer durablement le sujet dans l'espace public. **Au fil des années, ces initiatives se sont multipliées et structurées, donnant naissance à un véritable projet urbain autant qu'un projet canin.**

PAR.C.C.

Paris Condition Canine

PAR.C.C. - Paris Condition Canine, est la première union réunissant l'ensemble des collectifs et associations engagés depuis plus de 10 ans pour une meilleure place du chien en ville. Ce rassemblement n'a pas vocation à remplacer les dynamiques locales : chaque collectif continue d'échanger avec sa mairie d'arrondissement, d'agir selon les spécificités de son quartier, de répondre aux situations de terrain. Au contraire, PAR.C.C vient en appui, en coordination et en représentation, afin de porter une voix commune lorsque les enjeux dépassent l'échelle du quartier et relèvent de décisions municipales ou métropolitaines.



Aujourd'hui, PAR.C.C - Paris Condition Canine - représente **plus de 50 000 habitantes et habitants,** maîtres et maîtresses de chiens ou riverains concernés, qui suivent et soutiennent ce travail quotidien. Cette structuration donne **une existence institutionnelle à une mobilisation citoyenne de longue date** et permet d'interagir de manière plus lisible avec les élus, les services de la Ville et les acteurs publics.



PLUS DE 50 000 CHIENS REPRÉSENTÉS



11 ASSOCIATIONS

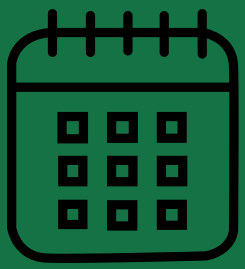

PLUS DE 10 ANS DE TRAVAIL DE TERRAIN



DÉJÀ PRÉSENTS DANS 11 ARRONDISSEMENTS ET LES 2 BOIS PARISIENS

PAR.C.C.
Paris Condition Canine

2012 — Fondation de l'association **Chiens en Ville** (14e)

2017 — Fondation des associations **Les Poilus de la Butte** (18e) et **Les Chiens Libres de Paris** (Bois de Boulogne (16e) & de Vincennes (12e))

2019 — Fondation du collectif **Nous les Chiens de Paris** (Paris Centre - 1er, 2e, 3e, 4e)

2021 — Fondation du collectif **Les Cabotins de la Chapelle** (18e)

2023 — Fondation des associations **Les Chiens du Canal** (10e) et **Pat Patrouille La Villette** (19e)

2024 — Fondation de l'association **Les Truffes des Batignolles** (17e)

2025 — Fondation des associations **Nation à Pattes Egales** (12e) et **Pantin Canin** (93)

Création officielle de PAR.C.C.

Signature du **Voeu 80 bis**

2026 — Publication du **1er Livre Blanc sur la place du chien en ville**

LES OBJECTIFS DE PAR.C.C.

Paris Condition Canine

1

Porter la voix des maîtres de chiens

dans la construction des politiques publiques parisiennes

2

Sensibiliser les élus

actuels et futurs aux enjeux urbains, sociaux et de santé publique liés au chien

3

Proposer des solutions opérationnelles

notamment à travers la publication de ce Livre Blanc conçu comme un outil de travail destiné aux décideurs

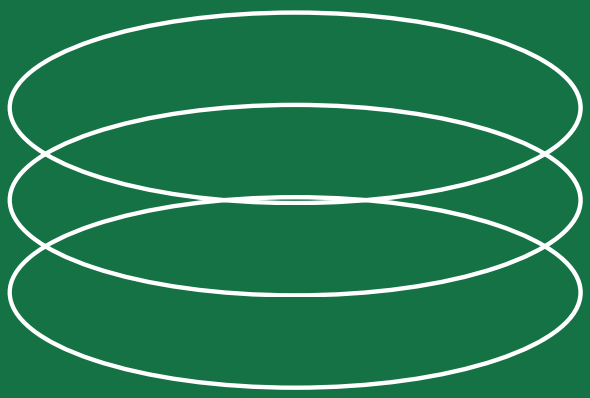

4

Accompagner les habitants

lorsqu'ils rencontrent des difficultés liées à la place du chien dans leur quartier

5

Promouvoir une cohabitation harmonieuse

en évitant toute forme d'opposition entre maîtres et non-maîtres

6

Soutenir la pédagogie et la sensibilisation auprès de tous les publics

avec ou sans chiens.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Garantir la sécurité, la socialisation et le respect des besoins naturels des chiens

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

Promouvoir une culture du chien comme membre à part entière de la famille, fondée sur la responsabilisation, la compréhension mutuelle et le respect du vivant

LES VALEURS DE PAR.C.C.

Paris Condition Canine

COHABITATION HARMONIEUSE

Encourager un vivre-ensemble apaisé et respectueux dans l'espace public

DIALOGUE AVEC LES INSTITUTIONS

Agir dans un esprit de coopération, de transparence et de co-construction

INCLUSIVITÉ

lutter contre les discriminations

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Veiller à la préservation et à la durabilité des espaces naturels et urbains partagés

NEUTRALITÉ ET ABSENCE DE BUT LUCRATIF

PAR.C.C. est un mouvement citoyen, bénévole, apolitique

Vœu 80 bis du Conseil de paris : un consensus politique en faveur des chiens et de leurs maitres ?

Le 18 octobre 2025, plusieurs élus et conseillers municipaux, issus de différents groupes politiques, ont présenté des vœux convergents pour faire avancer notamment deux sujets défendus depuis des années par les associations et les collectifs : **l'extension des espaces de liberté pour les chiens** et **l'ouverture de davantage de parcs et jardins aux chiens tenus en laisse.**



ADOPTÉ

CONSEIL DE PARIS
Séance des 7, 8, 9, et 10 octobre 2025

VŒU DE L'EXÉCUTIF

RELATIF A LA POURSUITE DE LA DYNAMIQUE ENGAGEE EN FAVEUR DE LA PLACE DES CHIENS EN VILLE A PARIS

Sur proposition de l'exécutif, la Ville de Paris,

Poursuive la dynamique visant à donner toujours plus de place aux chiens en ville à Paris, notamment dans les parcs et jardins, sur la base des principes suivants :

Continuer à accroitre le nombre de parcs et jardins accessibles aux chiens en laisse, en définissant des zones autorisées aux chiens tenus en laisse dans les parcs et jardins, dont ceux comprenant une aire de jeux, en concertation avec les Mairies d'arrondissement.

Développer les expérimentations encadrées de zones de liberté dans les parcs et jardins, en lien avec les services techniques de la Ville de Paris, les mairies d'arrondissement, les riverains et les collectifs locaux de propriétaires de chiens, lorsque cela est possible.

Identifier des zones non autorisées aux chiens, même tenus en laisse, dans les parcs et jardins (proximité des aires de jeux, raisons patrimoniales...) en concertation avec les Mairies d'arrondissement.

Réviser la répartition et la localisation des aires de liberté pour les chiens dans les bois, afin qu'elles soient plus en adéquation avec les besoins et usages.

Maintenir le non accès aux chiens même tenus en laisse à certains sites sensibles du point de vue du patrimoine, de la biodiversité ou de la sécurité.

Ouvrir de nouveaux espaces canins là où les besoins locaux le nécessitent et où cela est possible techniquement.

Cette avancée politique marque une reconnaissance importante mais se pose désormais une question centrale : **comment ces principes seront-ils mis en œuvre concrètement, dans quel cadre global et au service de quelle vision de la place du chien en ville ?** Car la condition canine ne peut se réduire à l'ouverture ponctuelle d'espaces verts. Elle interroge plus largement l'accessibilité, la mobilité, la cohabitation des usages et la cohérence des politiques publiques.

CHAPITRE II

LE CHIEN EN MILIEU URBAIN : ENTRE MYTHE ET RÉALITÉ

Depuis une dizaine d'années, la place du chien dans les foyers français a profondément évolué. Si la France est historiquement un pays avec beaucoup de chiens, ce lien a connu une transformation silencieuse mais structurante : **le chien n'est plus un animal "de compagnie", mais un membre de la famille à part entière.** Ce phénomène redéfinit les pratiques, les attentes, les usages et donc notre rapport à la ville.

La présence du chien à Paris n'a jamais été aussi perceptible. Les habitants s'intègrent pleinement à leur quotidien, et les pratiques évoluent avec eux. **La Ville a engagé plusieurs avancées qui témoignent d'une prise de conscience progressive. Mais ces avancées demeurent encore fragmentées.**

D'un arrondissement à l'autre, les approches varient, les moyens diffèrent, et l'intégration du chien dans la vie urbaine repose davantage sur des initiatives dispersées que sur une politique d'ensemble

Dès lors, une question se pose : **comment Paris peut-elle construire une stratégie cohérente et durable, à la hauteur de cette évolution sociale majeure ?** Pour y répondre, il faut d'abord comprendre les usages actuels, les mutations des modes de vie, ce qui fonctionne, ce qui progresse, et ce qui reste à construire. **C'est à cette condition que la place du chien pourra être pensée comme un sujet urbain à part entière et pleinement intégré dans la ville de demain.**



@moonetmehdi

1 La nouvelle place du chien dans les foyers

La France compte près de **8 millions de chiens,** ce qui en fait le premier pays européen en nombre de chiens rapporté à sa population. Un Français sur trois vit avec un animal, et parmi ceux qui n'en ont pas, 21 % envisagent d'en adopter un dans les deux prochaines années selon une étude CSA "les Français et le chien" de janvier 2024.

Mais le changement majeur ne tient pas au nombre : il tient à la relation. Le chien n'est plus considéré comme un gardien, un outil de travail ou une présence discrète : **pour 74% des français il est désormais considéré comme un membre de la famille à part entière** selon l'étude Xerfi "Le marché des animaux de compagnie en 2025".

Cette transformation se lit dans la composition même des foyers. Le chien est bien souvent le premier compagnon d'un jeune couple, l'ami quotidien d'un actif vivant seul, une présence rassurante pour certains retraités, le dernier "enfant" d'une fratrie. Les réseaux sociaux ont même popularisé l'acronyme DINKWAD qui signifie "dual income, no kids, with a dog" ("deux revenus, pas d'enfant, un chien" en français) qui décrit la manière dont certains foyers structurent désormais leur quotidien autour de leur animal.

Cette évolution traverse également toutes les catégories socioprofessionnelles, tous les âges et toutes les situations : jeunes actifs, familles, retraités, publics précaires, personnes isolées ou en situation de vulnérabilité. L'animal assure tour à tour une fonction de soutien, de stabilité, de lien ou simplement une présence au quotidien.

Le chien n'est ni une lubie, ni un marqueur culturel passager et encore moins un marqueur social. Il incarne **une mutation durable de nos façons d'habiter, de travailler, de créer du lien et d'organiser notre quotidien.**

PAROLE D'EXPERTE :

NADA CHAAR

Sociologue, Laboratoire CIRCEFT-ESCOL,
Université Paris 8 - Vincennes - Saint Denis



Chien citadin, chien citoyen ?

Le chien occupe aujourd'hui une place de plus en plus centrale dans la vie de ses propriétaires. Et, comme une grande partie des Français, il est désormais aussi un citadin. Mais qui est cet acteur social et politique hybride que forme le binôme humain-canin en ville ?

Cette interrogation s'inscrit dans un contexte de transformation profonde du regard porté sur le chien domestique, de plus en plus perçu comme un être vivant doté de besoins spécifiques, propres à son espèce. Or ces besoins entrent souvent en tension avec les contraintes du milieu urbain.

À l'articulation d'une sensibilité croissante aux enjeux environnementaux et d'une volonté politique de "reverdir" les villes, l'animal est devenu un objet à part entière de l'action municipale, comme en témoigne la création de délégations dédiées au bien-être animal. Pourtant, la ville demeure un environnement inadapté au respect des besoins dits "naturels" du chien.

Les cadres réglementaires actuels héritent en grande partie d'une tradition hygiéniste qui, depuis le milieu du XIXe siècle, a progressivement vidé la ville de ses animaux non domestiques et restreint la circulation des autres. À cela s'ajoutent les contraintes multiples de la cohabitation urbaine, générant des conflits d'usage de l'espace public.

Ces facteurs rendent difficiles la circulation et l'accès à certains espaces publics ou privés pour le binôme humain-canin.

Parallèlement, les rencontres entre propriétaires et chiens jouent un rôle social essentiel. Elles constituent des espaces de partage expérientiel et émotionnel et de convivialité.

De ce point de vue, le binôme humain-canin ne participe pas seulement à la fabrique sociale de la ville : il en devient un acteur politique à part entière. Par ses mobilisations citoyennes, il contribue à l'émergence d'une ville interspécifique, dans laquelle l'animal est reconnu comme un sujet politique – au double sens du terme – et où s'esquisse une nouvelle manière de penser la ville pour le vivant.

PAROLE D'EXPERTE :

MYLENE BERTAUX

Journaliste, chroniqueuse et auteure de "Toutoute, la nouvelle place des chiens dans nos vie" (Fayard, 2024)



De la croquette au bulletin de vote : le chien est devenu un sujet politique en ville

Si vous vous êtes baladés dans Paris récemment, impossible d'être passés à côté du phénomène : chihuahuas en doudoune, bouledogues sirotant leur puppuccino (cappuccino sans caféine, garniture sardine) avant leur séance au caniparc de Montmartre. Bienvenue dans l'ère des dog parents, cette génération qui considère son animal comme un véritable enfant à quatre pattes.

Ce qui se joue à Paris n'a rien d'anecdotique. Partout dans le monde, les grandes métropoles voient le chien passer du statut de compagnon à celui de marqueur social, au point que l'on peut aujourd'hui prédire le développement et la gentrification d'une ville à la manière dont elle traite ses chiens. À Paris, on compte plus de 100 000 chiens intra-muros, l'une des densités les plus élevées au monde.

Ce bouleversement est global. À Bangalore, l'élite urbaine sert à ses labradors du poulet biryani sans piment et fréquente des clubs privés avec piscine en forme d'os. En Corée du Sud, où l'on consommait encore récemment de la soupe de chien, on vend désormais plus de poussettes pour toutous que pour bébés. À Mexico, dans les quartiers gentrifiés de la Condesa et de la Roma, les chiens avancent en rang d'oignons sous l'œil attentif de leurs dog walkers.

Paris s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Le manque de caniparcs y fait émerger une nouvelle économie (dog-walkers professionnels en vélo cargo, garderies canines) tandis que la capitale devient un terrain de négociation permanente entre propriétaires en quête d'aménagements et habitants excédés par le bruit et les déjections.

Cette humanisation séduit les politiques. A l'occasion de la campagne des municipales de mars 2026, le chien est un argument électoral : Rachida Dati (LR) prône plus de caniparcs et une amende de 300€ pour les déjections, quand Pierre-Yves Bournazel (Horizons) imagine un « quai canin ». Emmanuel Grégoire (PS), lui, s'affiche à la marche des Teckels. Droite, centre ou gauche : le sujet rassemble tous les candidats... au caniparc !



Jardin des Tuileries 1953,
Dorothy Bohm,
Musée Carnavalet

2 Entre les parisiens et leurs chiens : une histoire d'amour depuis toujours

Comme le rappelle Jean-Louis Fournier dans "Merci qui ? Merci mon chien", **depuis toujours, les chiens occupent une place singulière dans nos sociétés.** Ils testent nos médicaments, ils explorent avant nous des environnements extrêmes, comme ce fut le cas de Laïka, premier être vivant envoyé dans l'espace ; ils assistent les forces de l'ordre, à l'image de Diesel, chien d'assaut du RAID tué par les terroristes lors de l'intervention du 18 novembre 2015. Ils assistent encore les bergers, prennent part aux opérations de secours, guident les personnes déficientes visuelles, apaisent les patients dans les hôpitaux, soutiennent les personnes isolées. Partenaires de sport, appuis émotionnels, médiateurs sociaux : leurs rôles sont multiples, essentiels, profondément humains.

Leur présence traverse toute l'histoire de l'humanité, et ce n'est pas un hasard si, comme le souligne la bioarchéologue et chercheuse au CNRS Allowen Evin dans ses travaux "partout où il y a des hommes, il y a des chiens".

Paris n'échappe pas à cette réalité. **La capitale s'est toujours racontée avec des chiens :** dans ses rues et ses ateliers, dans ses appartements et ses cafés, dans l'ombre des artistes comme dans les scènes du quotidien. **Leur empreinte, discrète mais constante, dit quelque chose de la ville : une cohabitation ancienne, naturelle, qui éclaire autant la vie parisienne que celles et ceux qui la façonnent.**

Les chiens ne sont donc pas une addition récente ni une concession du XXIe siècle : ils appartiennent à la mémoire urbaine, à ce tissu vivant qui fait la richesse et la singularité de la ville. **Leur présence continue n'a rien d'anecdotique : elle dit beaucoup de Paris, ville de voisinages et d'habitudes, où la cohabitation se construit au quotidien et où chacun, humains comme chiens, s'adapte, compose et trouve sa place.**

André Kertész, Le petit chien du Marché aux Chiens de Paris, 1928 Centre Pompidou
Anonyme
Cartier-Bresson Henri , Place Dauphine 1952, Ville de Paris
Doisneau Robert, Le Fox Terrier du Pont des Arts, 1953, Centre Pompidou
Anonyme, Le Printemps à Paris
Anonyme, Club des Chiens de Police de Paris
Wilander, Gösta, fille caressant des chiens boulevard Saint-Germain, 1968, Ville de Paris

PAROLE D'EXPERT :

CHRISTIAN ALANDETE

Commissaire d'exposition



Paris, capitale des chiens ?

Parcourir les archives de la vie moderne à Paris c'est croiser le regard des chiens qui accompagnent les grandes figures d'une époque où Paris - alors épicentre de la vie artistique - pouvait se targuer d'être la capitale des arts.

Dans une des toiles les plus célèbres du Petit Palais (Georges Clairin 1876), Sarah Bernhardt est représentée alanguie sur un sofa tandis qu'à ses pieds son barzoï regarde le peintre qui regarde l'actrice. Il est courant, à l'époque, de croiser autour des théâtres et du quartier de l'Opéra des demi-mondaines portant sous le bras leurs petits compagnons, bien avant que Paris Hilton ne relance cette mode, au moment où les animaux dans la ville commencent à perdre leur droit de cité, sauf à tenir dans un sac à main. Il suffit de mesurer à quel point les chiens sont omniprésents dans les représentations artistiques pour comprendre l'importance qu'ils revêtent à toutes les époques aux yeux des artistes et le rôle déterminant qu'ils et elles endossent entre le compagnon et la muse.

On ne compte pas le nombre d'acteurs, de peintres, de sculpteurs, d'écrivains et de collectionneurs qui cohabitent dans la solitude de leurs chambres ou de leurs ateliers avec leurs animaux de compagnie, et qu'on croise ensuite dans les rues, les parcs et les cafés de Montmartre, de Saint-Germain ou de Montparnasse. Comme aujourd'hui, ces compagnons jouent un rôle à la fois social et symbolique et rappellent l'attachement au vivant, à l'altérité.

Que ce soit les lévriers de Pablo Picasso, la chienne Samoyède de Sibérie de Constantin Brancusi, les bouledogues de Colette, les griffons de Peggy Guggenheim ou le célèbre caniche de Gertrude Stein et Alice B. Toklas, Basket, que la collectionneuse fera photographier par Man Ray et peindre par Marie Laurencin, ces compagnons de fortune et d'infortune arpentent les rues de la ville avec leurs humains. Ils participent de la vie sociale d'une ville alors plus inclusive pour les animaux parce qu'elle l'est aussi pour les artistes du monde entier, trouvant à Paris une ville ouverte à l'avant-garde.

Les chiens dans la ville incarnent cette figure du flâneur que Charles Baudelaire décrit dans Le Peintre de la vie moderne (1863) introduisant dans la contemplation urbaine une dimension sensorielle et rappelant que la ville n'est pas seulement faite d'architecture et d'espaces dédiés, mais aussi de vies animales humaines et non humaines.











Autoportrait, Gustave Courbet, 1842, Petit Palais, Musée des Beaux Arts de la Ville de Paris
Portrait de Sarah Bernahrdt, Georges Clarin, 1876, Petit Palais, Musée des Beaux Arts de la Ville de Paris
Pablo Picasso et son chien Kazbek, dans son studio parisien, le 2 septembre 1944, ROBERT CAPA © INTERNATIONAL CENTER OF PHOTOGRAPHY
Colette avec son chien Toby (vers 1902/1903), © AKG



Yann Arthus Bertrand, 2024
Les Français et ceux qui font la France, Mehdi Tamourt, dogsitter parisien

3 Le chien, cet acteur social et économique de la capitale

On estime aujourd'hui à environ **100 000 le nombre de chiens à Paris** intra-muros, ce qui ferait **autant de chiens que d'enfants de moins de 13 ans**. Un chiffre qui, à lui seul, dit beaucoup de l'évolution des familles parisiennes.

Rapporté à la superficie de la capitale (105 km^2), cela représente près de 1 000 chiens au km^2, soit **la densité canine la plus élevée au monde** des métropoles occidentales. **Dans un espace urbain aussi contraint, cette présence n'est pas marginale : elle façonne des usages, des besoins, des rythmes, des mobilités.**

Paris accueille également **une nouvelle génération de chiens**, très différente de l'image traditionnelle du "petit chien parisien" d'autrefois. Aujourd'hui, la capitale voit arriver des bergers australiens, des border collies, des golden retrievers, mais aussi des shibas, des corgis ou des teckels. Autant de races qui ont des besoins importants de stimulation, d'exercice et de socialisation. **Des besoins que Paris, dans sa configuration actuelle, peine à satisfaire.**

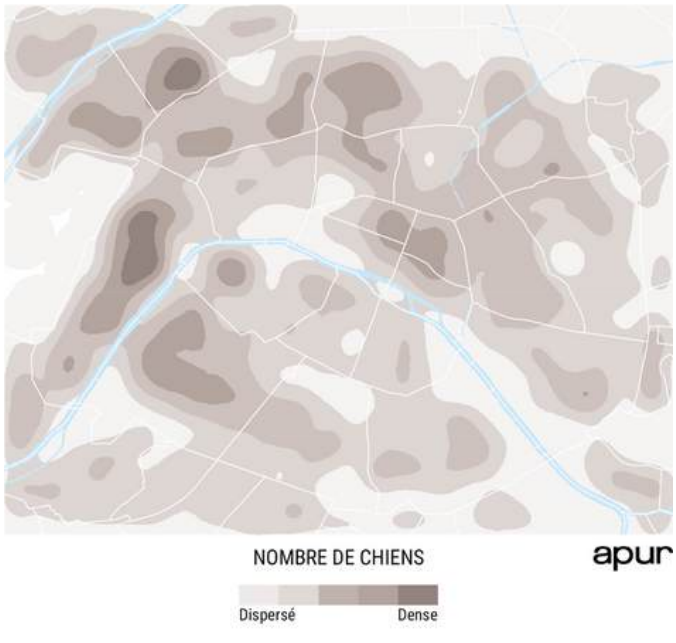

PAROLE D'EXPERTE :

CHLOÉ FESCH

Fondatrice de Nature de Chien, éducatrice canin, comportementaliste, formatrice et auteure.



Les besoins fondamentaux du chien en ville

Pour être équilibré, un chien doit pouvoir satisfaire un ensemble d'exigences fondamentales : physiques, mentales, sociales et émotionnelles.

Cela implique notamment la possibilité de se déplacer librement, de flairer, d'explorer son environnement, d'interagir avec ses congénères de manière choisie, mais aussi de pouvoir se reposer et se sentir en sécurité. Ces dimensions ne sont pas accessoires : elles conditionnent directement son bien-être et influencent durablement son comportement.

La ville, par sa densité, ses contraintes et ses rythmes, peut parfois mettre ces besoins essentiels à l'épreuve. Les sorties sont souvent plus courtes et plus fonctionnelles, les interactions sociales plus nombreuses mais pas toujours adaptées, et les stimulations (bruit, foule, circulation) constantes. Un chien urbain peut ainsi être sur-stimulé sans pour autant être réellement comblé, notamment sur le plan exploratoire et sensoriel. Le manque d'espaces propices à la détente, la difficulté à offrir de vraies phases de liberté ou de calme, ainsi que des emplois du temps humains très cadencés, demandent une vigilance particulière de la part des gardiens.

Vivre en ville avec un chien n'est pas incompatible avec son bien-être, mais cela suppose de penser son quotidien de manière consciente : qualité des sorties plutôt que quantité, respect de ses rythmes, diversité des expériences, et attention portée à ses signaux de stress ou de fatigue.

Plus que jamais, le chien urbain requiert que l'humain joue un rôle de médiateur, capable de concilier les contraintes de l'environnement avec les besoins propres à son espèce.

Cette réalité du chien à Paris va de pair avec l'investissement considérable des Parisiens dans la vie de leur chien : un maître dépense en moyenne 900 € par an pour son animal, et ce montant dépasse 1 200 € chez les 25-35 ans selon une étude d'Opinionway sur "les comportements des possesseurs d'animaux de compagnie" datant de Septembre 2024.

La capitale a vu émerger une véritable économie autour du chien ces dernières années : coffee shops spécialisés, toiletteurs, services de garderies, de promenades, d'éducation, commerces, événements organisés dans les grands magasins, ateliers et expositions.

En 2025, l'ensemble de cet écosystème représente rien qu'à Paris plusieurs dizaines de millions d'euros, connaît une croissance régulière, **génère une création d'emplois locaux significatifs** et **participe désormais pleinement à la vitalité commerçante de certains quartiers.** Mais cette dynamique contraste fortement avec **des infrastructures publiques largement insuffisantes pour accompagner ces usages et répondre aux besoins réels des chiens et de leurs propriétaires.**



@Le Bon Marché

PAROLE D'EXPERTE :

MARIE DARDAINE & TITOUAN ANGEVIN

Co-fondateurs du concept store Barkers & Brothers



Le chien, au coeur de la vie commerçante de quartier

Depuis notre ouverture en 2022, notre concept store dédié aux chiens, situé à Montmartre, Barkers and Brothers, mêlant café, boutique et dogwash, s'est imposé comme un véritable lieu de vie et de lien social au coeur du quartier. Cette dynamique confirme l'essor d'un marché en pleine croissance, à Paris comme plus largement en France et à l'international, autour du bien-être animal et de la place du chien dans la société.

Notre clientèle, issue de toutes les générations et de tous les milieux sociaux, témoigne d'une évolution profonde des usages : le chien est désormais considéré comme un membre à part entière de la famille. Les maîtres sont plus que jamais conscients de ses besoins et cherchent à y répondre au mieux, à travers des produits plus exigeants et qualitatifs, mais aussi, dans leurs habitudes de vie et leurs sorties au quotidien.

Dans un monde en quête de proximité, d'échange, d'inclusion et de convivialité, les chiens jouent évidemment un rôle de vecteur social dans l'espace urbain, favorisant les rencontres et la vie de quartier.

Les acteurs privés l'ont bien compris et intègrent de plus en plus les chiens dans leurs modèles, qu'il s'agisse de les accepter au travail, dans les commerces ou de développer des collections et services dédiés. En revanche, l'environnement urbain ne répond pas suffisamment aux besoins des chiens et de leurs maîtres, notamment en raison d'un accès restreint aux espaces verts et d'un manque de solutions adaptées.

Ce décalage entre les besoins réels, le dynamisme du marché et les politiques publiques mérite aujourd'hui toute notre attention afin d'adapter la ville pour la rendre plus en cohérence avec cette population et de manière générale plus vivante.

UN ÉCOSYSTÈME STRUCTURANT POUR LA VILLE













Vétérinaires, toiletteurs, dogsitteurs, éducateurs canins, boutiques spécialisées, garderies, ... au total, ce sont plus de 5 000 emplois que les chiens créent à Paris, sans compter les nombreuses solutions digitales qui se sont développées tels que Unleaz, Playdogs, Poilu.s, Petcheri, Emprunte Mon Toutou, Lump ... pour permettre aux citadins de vivre plus sereinement la ville avec leurs chiens qui y ont toute leur place.



Centre d'Action pour la propreté de Paris,
Chiens de toutes races/ ne laissez de traces/ que dans le ruisseau, 1960
D. Vacher
Musée Carnavalet

4 Un cadre législatif et réglementaire obsolète et daté

La présence du chien à Paris est encadrée par **un ensemble de lois et règles qui ne relèvent ni de la même époque ni des mêmes autorités**. Cette superposition produit aujourd'hui **un cadre complexe, parfois difficile à interpréter, d'où émergent des situations ambiguës, voire contradictoires,** entre ce que les textes prévoient et ce que les usages ont progressivement instauré.

Le premier niveau est législatif et national, avec **le Code rural et de la pêche maritime, qui définit la responsabilité générale du propriétaire tout en laissant aux collectivités le soin d'adopter leurs propres règles concernant la tenue en laisse ou l'accès aux espaces verts.** L'article L211-23 qualifie de "divagation" tout chien qui "n'est plus sous la surveillance effective de son maître" ou qui se trouve "à plus de cent mètres de celui-ci". **Cette unique définition repose donc sur une simple obligation de maîtrise.**

Dans un territoire dense comme Paris, où le chien reste presque toujours à proximité de son humain de référence, sauf à de rares exceptions, **cette notion est en pratique très peu applicable.**

C'est donc au niveau local que s'établit l'essentiel de la réglementation applicable à Paris. Le texte le plus contraignant est le Règlement sanitaire départemental (RSD), établi par le préfet de chaque département français pour protéger la santé publique. Il fixe des règles d'hygiène et de salubrité. Son article 99-6 mentionne que "sur la voie publique ainsi que dans les parcs, squares ou jardins, lorsque leur présence y est autorisée, les chiens ne peuvent circuler que tenus en laisse". Deux principes en découlent : **la présence du chien est conditionnelle - elle n'est permise que lorsqu'elle est expressément indiquée - et même lorsqu'elle l'est, l'animal doit rester tenu en laisse.**

Par ailleurs, **il interdit la présence des chiens sur les marchés alimentaires, y compris ceux en extérieur. Adopté en 1979, ce règlement n'a jamais été révisé depuis** et ne tient donc pas compte des nouveaux usages

À ce premier niveau normatif s'ajoute le Règlement municipal des parcs, jardins et espaces verts de la Ville, dans sa version issue de l'arrêté municipal du 20 décembre 2018. L'article 11 dudit règlement définit les conditions d'accès des chiens aux espaces verts municipaux et prévoit, notamment, la possibilité pour ceux-ci d'accéder à des "espaces canins", au sein desquels ils peuvent circuler sans laisse, sous la seule responsabilité de leur propriétaire ou détenteur. Toutefois, cette disposition présente un caractère essentiellement pratique, une tolérance, et ne saurait, en tout état de cause, prévaloir sur les prescriptions impératives du Règlement sanitaire départemental, lequel impose la tenue en laisse des chiens en tout lieu public, sans dérogation. Il en résulte **une discordance normative entre l'intention manifestée par le règlement municipal** – visant à reconnaître et organiser l'usage d'espaces canins – **et le cadre juridique supérieur, demeurant pleinement applicable,** qui prohibe la divagation des animaux et impose une contrainte générale de tenue en laisse. **Ce conflit apparent de normes crée ainsi un véritable hiatus entre la pratique autorisée localement et l'obligation légale.**

Le même article 11 autorise les chiens tenus en laisse dans les jardins dépourvus d'aires de jeux pour enfants non clôturées. Cette disposition limite mécaniquement l'accès à de nombreux jardins où la présence du chien pourrait pourtant être envisagée sans difficulté. Dans certains cas, une simple installation – même modeste – suffit à requalifier un espace en "jardin avec aire de jeux" et à en exclure totalement les chiens, transformant des lieux autrefois accessibles en espaces désormais interdits, comme ce fut le cas dans de nombreux squares ces dernières années.

La compréhension de cette architecture réglementaire obsolète et à risque pour les acquis en faveur de la condition canine en milieu urbain s'avère indispensable pour appréhender la situation actuelle.

Les difficultés observées à ce jour ne sauraient être imputées exclusivement aux pratiques des usagers ou à des orientations politiques générales, mais relèvent également de textes réglementaires désuets toujours en vigueur, adoptés dans un contexte urbain, social et sanitaire radicalement différent.

L'enjeu majeur réside désormais dans la révision de ces dispositions, à la lumière des usages contemporains, afin d'apprécier plus justement les besoins actuels et de dégager des pistes d'adaptation normatives plus lisibles, cohérentes et adaptées.





Guillaume Ageron

5 Des espaces canins encore trop rares, inégaux et parfois inadaptés

Même si les espaces canins ne doivent pas être l'alpha et l'oméga du bien-être canin en ville, ils constituent aujourd'hui l'un des outils les plus concrets dont dispose une ville pour organiser la présence du chien dans l'espace public. Paris en compterait désormais 43, avec une dynamique d'ouverture plus marquée ces dernières années. **Ces créations répondent à une demande réelle, portée à la fois par les usagers, les collectifs et certains arrondissements. Elles témoignent d'un mouvement en cours : reconnaître que les chiens ont besoin d'espaces dédiés, adaptés, sécurisés.**

Cependant, l'analyse de leur répartition et de leur fonctionnement montre qu'**ils restent encore insuffisants, inégalement répartis et parfois peu adaptés aux usages réels.**

D'abord, **leur localisation varie fortement d'un quartier à l'autre.** Certains arrondissements disposent de plusieurs espaces facilement accessibles, quand d'autres n'en comptent aucun, obligeant les habitants à parcourir de longues distances pour trouver un lieu adapté. **Dans une ville qui promeut le principe de proximité, cette disparité crée une expérience très différente selon le lieu de résidence, et donc une iniquité.**

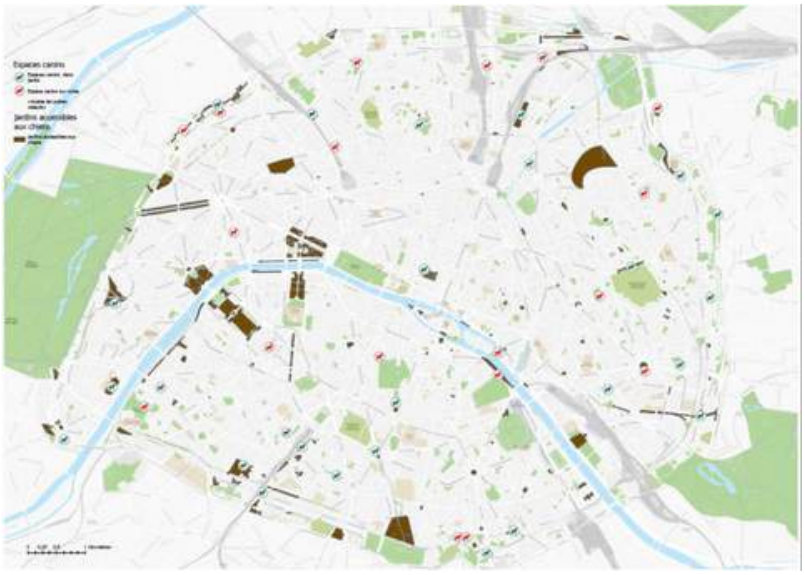

Site internet de la Ville de Paris

DES ESPACES CANINS ENCORE LARGEMENT INADAPTÉS



Impraticable par temps de pluie, sans ombre l'été.



Équipement ne retenant pas le broyat, lesquels se dispersent à l'extérieur.



Sol boueux persistant et non régulièrement entretenu.



Horaires de fermeture inadaptés , notamment en hiver où certains espaces ferment à 17h



Sécurisation insuffisante :
clôtures trop basses ou discontinues.





Espace non fréquenté car
éloigné de toute zone d'habitation
à proximité.

Végétation non protégée pouvant
être rapidement dégradée.



LES BONNES PRATIQUES À DUPLIQUER



Végétation protégée et intégrée à l'aménagement avec grillage double hauteur pour éviter les franchissements par les chiens et dégradations et blessures.



Configuration adaptée : sas à double portes, hauteur des clôtures, agrès.





Sas sécurisés avec double portes.





Règles clairement affichées
(malheureusement parfois aux frais des associations).





Ensuite, **la configuration même de ces espaces révèle une grande hétérogénéité.** Certains sont bien conçus : surface suffisante, clôture sécurisée, sas d'entrée, revêtement adapté, éclairage, poubelles ou points d'eau. D'autres, en revanche, occupent des emplacements résiduels, parfois éloignés des zones d'habitation ou situés dans des espaces peu fréquentés, ce qui limite leur usage réel, quand ils ne servent pas ponctuellement d'espaces intermédiaires pour d'autres usages répréhensibles.

Enfin, **les conditions pratiques - horaires et entretien - varient elles aussi.** Certains espaces ferment très tôt, ce qui réduit considérablement leur utilité, notamment en hiver, lorsque la plupart des sorties se font après 17 heures. **D'autres ne sont tout simplement pas entretenus au même titre que n'importe quel autre équipement public.** Ces écarts ne traduisent pas forcément une absence de volonté, mais plutôt une absence d'approche homogène: chaque espace canin reflète la manière dont un arrondissement, un service ou un projet particulier a été conçu, sans cadre de référence commun. **Une politique canine plus coordonnée permettra de définir des standards partagés, des critères communs, et une logique de répartition plus équilibrée.**

L'enjeu n'est pas seulement quantitatif - construire davantage d'espaces canins ou ouvrir de nouveaux espaces de libertés - mais aussi qualitatif : créer des lieux réellement adaptés aux besoins physiologiques des chiens, aux pratiques et aux situations urbaines. Car, bien conçus, les espaces canins ne sont pas seulement des lieux de promenade : ce sont des outils de socialisation, de prévention, de lien social entre habitants, et de cohabitation apaisée dans l'espace public.

PAROLE D'EXPERTE :

CHLOÉ FESCH

Fondatrice de Nature de Chien, éducatrice canin, comportementaliste, formatrice et auteure.



Les espaces canins : une opportunité intéressante, à condition d'être bien accompagnée

Les espaces canins peuvent représenter une véritable richesse pour les chiens vivant en milieu urbain. Ils offrent la possibilité d'être détachés dans un environnement sécurisé, de se déplacer librement, de courir, de flairer et de rencontrer d'autres chiens. Pour beaucoup, ces lieux favorisent le développement ou l'entretien de compétences sociales, l'apprentissage de la communication canine et la création d'affinités, tout en rassurant certains humains par leur caractère clos. Ils constituent ainsi un compromis intéressant entre sécurité et respect des besoins du chien.

Cependant, pour être réellement bénéfiques, ces espaces doivent être utilisés avec discernement et accompagnement humain. Les interactions entre chiens ne sont pas systématiquement positives : un jeu sain repose sur des échanges équilibrés, des pauses et une capacité d'ajustement mutuel. Des interactions déséquilibrées peuvent générer du stress, de l'évitement, voire de l'agressivité. La compatibilité entre chiens est donc centrale, chacun ayant des seuils de tolérance, des envies de contact et des compétences sociales différentes.

Par ailleurs, certains éléments doivent être évités, comme l'introduction par les humains de jouets ou des friandises, susceptibles de provoquer des tensions liées à la protection de ressources. Il est également essentiel de rester attentif aux signaux d'inconfort : un chien qui s'isole, cherche son humain ou se dirige vers la sortie exprime souvent un besoin de retrait ou de sécurité. Respecter ces signaux et permettre des pauses ou des sorties contribue à la sécurité émotionnelle du chien. Enfin il est nécessaire d'être vigilant sur les aboiements.

Ainsi, les espaces canins peuvent être de véritables lieux d'enrichissement social et émotionnel, à condition qu'ils permettent l'évitement, la modulation des interactions et l'écoute des besoins individuels. Leur réussite repose sur une responsabilité partagée, où l'humain joue pleinement son rôle d'observateur et de garant du bien-être de son chien.



6 Une perception du chien encore largement centrée sur l'incivilité

Si les pratiques des habitants ont évolué et si la présence du chien dans les foyers s'est transformée, **la perception institutionnelle et collective du chien reste encore, dans une large mesure, organisée autour du principe que le chien est un "problème".**

En effet pendant longtemps, **la politique de l'animal en ville a été pensée presque exclusivement sous l'angle du triptyque "propreté, nuisances, sécurité"**, plutôt que sous celui des usages, de la cohabitation ou du bien-être animal. Ce prisme a façonné durablement les outils utilisés par les municipalités - règlements, signalétique, campagnes de communication - qui se sont longtemps concentrés sur les interdictions et les rappels à l'ordre au détriment d'un intégration et d'une cohabitation bien pensée. C'est **cette approche qui a contribué à installer une vision négative du chien dans l'opinion publique.**

Pourtant, les apports positifs du chien en ville sont nombreux :

- les chiens favorisent le lien social ;
- les chiens encouragent l'activité physique quotidienne ;
- les chiens participent à la régulation émotionnelle et au bien-être mental ;
- les chiens peuvent contribuer à prévenir certains comportements à risque ;
- les chiens occupent et animent l'espace public, renforçant la mixité de genre, le sentiment de sécurité et contribuant à rendre la ville davantage aux habitants face au surtourisme.

A l'inverse d'autres grandes villes où le chien y est considéré depuis longtemps comme un usager dont il faut organiser la place, non comme un problème dont il faudrait contrôler les effets. Cela ne signifie pas l'absence de règles, mais au contraire **une articulation plus équilibrée entre obligations, accompagnement, infrastructure et pédagogie.**

A Paris, la question n'est donc plus de savoir si cette évolution est nécessaire : elle est déjà engagée.

L'enjeu consiste désormais à l'accompagner, à la structurer et à la rendre cohérente à l'échelle de toute la capitale, afin que la perception du chien ne repose plus uniquement sur le registre de l'incivilité mais intègre l'ensemble de ses dimensions - familiales, sociales, comportementales et urbaines.

AFFICHE POUR LE CENTRE D'ACTION POUR LA PROPRETE DE PARIS HOTEL DE VILLE entre 1960 et 1970
Vacher, D.
Musée Carnavalet


AU-DELA DE CETTE LIMITE
LES CHIENS MÊME TENUS EN LAISSE
NE SONT PAS ADMIS

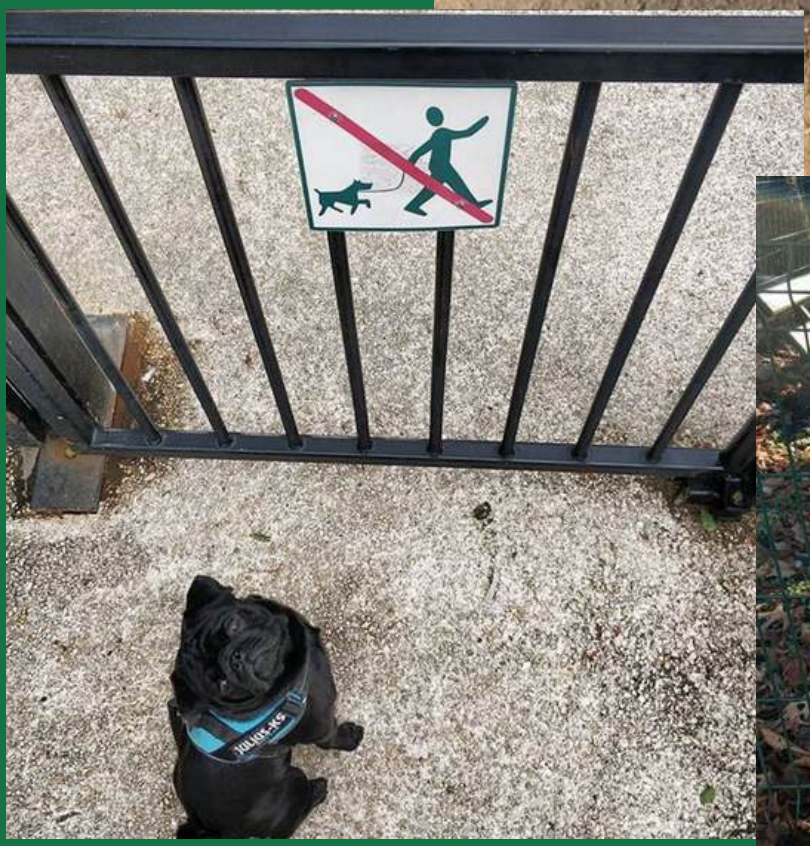





Guillaume Ageron

CHAPITRE III

10 MESURES POUR AMÉLIORER LA PLACE AU CHIEN EN VILLE

Améliorer la place du chien en ville nécessite aujourd'hui d'aller au-delà des ajustements ponctuels. Les évolutions observées dans plusieurs arrondissements montrent une dynamique réelle, mais encore fragmentée : d'un quartier à l'autre, les approches diffèrent, les moyens aussi. **Pour transformer ces initiatives en une stratégie lisible et durable, il est nécessaire de structurer une vision d'ensemble.**

Nos dix mesures poursuivent **un objectif simple : mieux organiser la cohabitation, en prenant en compte les besoins des maîtres comme de ceux qui n'ont pas de chien**, et en intégrant pleinement la présence du chien dans les politiques urbaines de la ville de Paris.

Elles ont également en commun d'être fondées sur une réalité largement partagée : **le chien fait partie de la vie quotidienne des Parisiens, et l'intégrer davantage dans la réflexion urbaine constitue un levier d'apaisement, de lisibilité et d'équité.**

Nos dix mesures sont guidées par trois principes :

1. **Cohérence** : penser la place du chien de manière globale, et non comme une succession de mesures
2. **Pragmatisme** : proposer des ajustements réalistes, réalisables, compatibles avec les contraintes de la ville
3. **Cohabitation** : améliorer le quotidien de tous les usagers de l'espace public, y compris ceux qui n'ont pas de chiens

1 Réviser la réglementation actuelle afin de passer d'un paradigme fondé sur l'interdiction par défaut à une logique d'autorisation par principe

2 Autoriser l'accès à l'ensemble des espaces verts, parcs et jardins aux chiens tenus en laisse

3 Déployer les espaces de liberté (espaces canins, zones de liberté, espaces partagés) pour les chiens dans tous les quartiers de la ville

4 Harmoniser et élargir l'accès des chiens à tous les transports en commun

5 Faciliter l'accès des chiens aux lieux publics et à certains lieux de vie quotidien

6 Repenser la signalétique concernant la présence du chiens dans l'espace public

7 Faire de l'éducation et de la prévention un pilier de la cohabitation.

8 Faire des agents municipaux des acteurs de la cohabitation avec les chiens en ville

9 Intégrer les chiens dans l'adaptation de la ville face aux changements climatiques

10 Créer un Conseil Canin de Paris

1 RÉVISER ET HARMONISER L'ENSEMBLE DU CADRE RÉGLEMENTAIRE RELATIF A LA PRÉSENCE DU CHIEN À PARIS

Le cadre réglementaire actuel relatif à la présence du chien à Paris repose sur des textes hérités de périodes et d'autorités différentes - État, Préfecture de Paris, Ville de Paris. **Leur coexistence crée un système peu lisible, parfois contradictoire, qui ne reflète plus les usages contemporains.**

Nous proposons de réviser les textes réglementaires et de les harmoniser, afin d'offrir un cadre clair, cohérent et applicable, qui permette de continuer à améliorer la condition canine sereinement et d'une manière pérenne.

A - Règlement Sanitaire Départemental (RSD)

Le RSD de 1979, sous l'autorité de la Préfecture de police, impose que les chiens soient tenus en laisse dans tous les lieux où leur présence "est autorisée". Rédigé avant l'existence des espaces canins, il ne permet pas d'encadrer ces zones de liberté pourtant créées par la Ville depuis plus de dix ans.

Il est donc prioritaire de faire évoluer le RSD afin d'y i**ntégrer explicitement la possibilité pour les chiens d'évoluer sans laisse dans certains espaces, dès lors que ceux-ci sont identifiés, sécurisés, aménagés et gérés** (espaces canins clôturés, zones de liberté balisées, zones de cohabitation à horaires spécifiques).

Cette révision du règlement doit également permettre l'accès des chiens tenus en laisse aux marchés alimentaires en extérieur.

Une telle révision permettra d'ancrer dans la loi les pratiques déjà existantes, tout en conservant un niveau élevé d'exigence en matière de sécurité et de tranquillité publique.

B - Règlement municipal des parcs et jardins

- **Autoriser l'accès des chiens tenus en laisse dans l'ensemble des espaces verts sauf exceptions strictement motivées** (protection écologique spécifique, espaces clos réservés à certaines activités, zones sensibles ou exiguës) ;
- **Revoir la règle relative aux aires de jeux pour enfants.** En effet aujourd'hui, la présence d'une seule installation - même isolée - suffit à interdire tout l'espace vert aux chiens, même tenu en laisse.

Une approche plus proportionnée consisterait à :

- interdire les chiens à l'intérieur des aires de jeux elles-mêmes ;
- autoriser les chiens dans le reste du jardin, dès lors que l'aire est clairement délimitée, clôturée ou signalée, ce qui protège les enfants tout en rendant le jardin accessible à tous.

Ce que cela changerait : mettre à disposition des citoyens des règles cohérentes et lisibles, qui intègrent la présence du chien en ville, facilitent la cohabitation et l'équité entre les différents quartiers parisiens. Il ne s'agira pas de libéraliser à tout va.

2 AUTORISER L'ACCÈS AUX CHIENS TENUS EN LAISSE À L'ENSEMBLE DES ESPACES VERTS, PARCS ET JARDINS

Paris compte 547 espaces verts, parcs et jardins, mais **une part importante d'entre eux reste aujourd'hui inaccessible aux chiens** par principe, faute d'une évolution du cadre réglementaire. Cette fermeture automatique a plusieurs effets : elle **exclut de nombreux habitants d'une grande partie du territoire, complique les circulations** - en particulier pour les personnes âgées, les familles, ou les personnes à mobilité réduite, mais pas que, et **concentre les usages sur quelques zones, ce qui augmente mécaniquement les tensions.**

Nous proposons d'ouvrir, par principe, l'ensemble des parcs et jardins municipaux aux chiens tenus en laisse, sauf exceptions strictement motivées par des enjeux de biodiversité sensible, de sécurité ou de configuration particulière des lieux.

Une telle évolution permettrait de :

- **fluidifier les déplacements** en autorisant la traversée des jardins plutôt que leur contournement ;
- **mieux répartir les usages dans l'espace public**, réduisant la pression sur certains trottoirs et squares très fréquentés ;
- **offrir aux propriétaires de chiens des lieux pour se poser, circuler, ou simplement profiter de la ville ;**
- **favoriser une cohabitation plus apaisée et plus prévisible**, notamment en clarifiant les règles pour les usagers comme pour les agents de terrain.

Ce que cela changerait : permettre d'aligner les pratiques autorisées par rapport aux usages réels des habitants. L'ouverture ne signifie pas, pour autant, absence de règles : elle reposera au contraire sur une signalétique claire, des rappels simples et un encadrement adapté.

LE CAS DE LA PETITE CEINTURE

Si son statut de corridor de biodiversité impose des précautions renforcées, une ouverture encadrée, que ce soit en laisse ou sur certaines périodes de l'année (en évitant les périodes de reproduction par exemple), doit être étudiée, afin de concilier protection écologique et usage partagé comme c'est le cas par ailleurs.



3 DÉPLOYER LES ESPACES DE LIBERTÉ POUR LES CHIENS SANS LAISSE DANS TOUS LES QUARTIERS DE LA VILLE

Une ville dense comme Paris ne peut organiser la présence du chien uniquement par l'interdiction ou par l'obligation permanente de la laisse. Il en va du bien-être animal, mais aussi de l'équilibre urbain et d'une meilleure cohabitation quotidienne entre les différents usagers de la ville. **Elle doit prévoir des lieux de liberté dédiés, identifiables, bien pensés et accessibles dans un rayon raisonnable, afin d'accompagner les usages plutôt que de les subir.**

Aujourd'hui, Paris compte une quarantaine d'espaces canins. Mais certains arrondissements disposent de plusieurs solutions tandis que d'autres n'en ont aucune. Cette hétérogénéité crée des usages déséquilibrés et renforce les tensions, faute d'une offre uniforme.

Nous proposons, dans la continuité du voeu 80 bis, d'inscrire un principe simple : un quartier = une zone de liberté pour les chiens.

Généraliser ces espaces sur l'ensemble du territoire revient à reconnaître un usage bien réel de la ville, observé depuis des années sur le terrain. C'est aussi un moyen d'apaiser l'espace public en répartissant plus équitablement les pratiques.

L'objectif n'est en revanche pas d'imposer un modèle unique, mais d'offrir dans chaque quartier une solution adaptée, choisie en fonction de la configuration des lieux, des flux, de la densité et des besoins exprimés par les habitants.

Nous recommandons que ces espaces puissent prendre trois formes complémentaires, à adapter selon les quartiers :

- **Des espaces canins clos ;**
- **Des zones de liberté ;**
- **Des espaces partagés.**

Pour que cette politique fonctionne, elle devra être uniforme à l'échelle de la ville.

Toutes les mairies d'arrondissement devront y contribuer et collaborer ensemble le cas échéant, sans exception, afin d'éviter les disparités actuelles. En dotant chaque quartier d'une solution adaptée, Paris se donnerait les moyens d'une cohabitation plus harmonieuse, mieux encadrée et plus prévisible.

Il s'agit ainsi moins de gérer des contraintes que d'accompagner les usages réels des Parisiennes et des Parisiens pour une ville partagée, où chacun trouve sa place.

Ce que cela changerait : répondre aux besoins fondamentaux des chiens, clarifier les usages de l'espace public, apaiser la cohabitation entre les usagers et faire évoluer la perception du chien comme un usager légitime, contribuant ainsi à une ville plus inclusive, plus lisible et plus moderne.

4 HARMONISER ET ÉLARGIR L'ACCÈS DES CHIENS À TOUS LES TRANSPORTS EN COMMUN

Les transports en commun jouent un rôle essentiel dans la vie urbaine, d'autant plus dans un contexte où la place de la voiture est repensée. Pourtant, **à Paris, l'accès des chiens dans les transports reste partiel, incohérent et souvent impraticable, créant une véritable discontinuité de service public.** En effet, les chiens sont autorisés dans le métro, le RER et le Transilien, mais interdits dans les bus et les tramways, sauf à pouvoir être transportés dans un sac fermé.

Cette règle ne tient pas compte des réalités d'usage et exclut de fait de la mobilité quotidienne de nombreuses personnes, notamment celles qui ne peuvent pas utiliser le métro pour des raisons d'accessibilité, mais aussi des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite, des familles ou toute personne ne pouvant porter un chien dans un sac.

Nous proposons une harmonisation simple : une règle unique pour tous les modes de transport.

- Petits chiens : transportés dans un sac ou une caisse ;
- Chiens de toutes tailles : autorisés en laisse et muselés.

Cette harmonisation relève d'un dialogue entre la Ville de Paris, Île-de-France Mobilités et la RATP, dont la Ville demeure, rappelons-le, un acteur institutionnel majeur au sein de la régie.

Ce que cela changerait :

- **Une mobilité plus inclusive, indispensable dans une ville où tout le monde n'a pas accès au métro ni à une voiture ;**
- **Une cohérence urbaine, alignée avec les politiques publiques de réduction de la dépendance automobile.**


BIENVENUE
AUX VOYAGEURS
DE TOUS POILS
à demain
LA RATP EST OPÉRATEUR DE MOBILITÉS POUR Île-de-France


RER,
LE TEMPS DU TEMPS LIBRE.
MAINTENANT LA LIGNE B DU RER RELIE LE NORD AU SUD.
GARE DU NORD
CHÂTELET-LES-HALLES
RATP RER SNCF

5 FACILITER L'ACCÈS DES CHIENS AUX LIEUX PUBLICS ET À CERTAINS LIEUX DE VIE DU QUOTIDIEN

À Paris, l'accès des chiens dans de nombreux lieux du quotidien est aujourd'hui interdit. Dans certains cas, cette interdiction se justifie . Dans d'autres, elle relève davantage d'une habitude réglementaire que d'un raisonnement de bon sens. Une fois encore, on a souvent préféré interdire largement plutôt que distinguer, organiser ou accompagner.

Ces restrictions ont des conséquences très concrètes : elles compliquent la vie de dizaines de milliers de Parisiens qui se déplacent chaque jour avec leur chien. Elles rendent plus difficiles des démarches simples - déposer un dossier, retirer un document, assister à un rendez-vous, accéder à un service, faire ses courses dans les marchés de plein air de la ville - et touchent particulièrement les personnes isolées, âgées ou à mobilité réduite. Sans parler des vols de chiens qui se multiplient à l'entrée des commerces.

Nous proposons une évolution, progressive et cohérente, de l'accès aux lieux de vie du quotidien.

- **Ouvrir l'accès aux lieux gérés par la Ville de Paris**

Les mairies d'arrondissement, certains services municipaux, accueils administratifs, maisons de la culture, centres sociaux, marchés de plein air ou encore certains équipements publics pourraient accueillir les chiens tenus en laisse. Cette adaptation est simple et ne requiert aucune modification nationale : la Ville peut, par décision propre, faire évoluer son règlement d'accueil.

- **Encourager ensuite dans un deuxième temps l'évolution d'un cadre plus large au niveau national**

La Ville pourrait soutenir une réflexion législative visant à autoriser, sous conditions, l'accès des chiens dans certains commerces, y compris dans les commerces alimentaires, lorsque l'animal peut être transporté dans un sac, un panier ou un chariot, comme c'est déjà le cas dans de nombreux pays européens.

L'objectif n'est pas d'ouvrir partout, ni sans conditions, mais d'adopter une approche fondée sur la responsabilité, la clarté et le bon sens afin de construire une ville plus adaptée aux usages réels de ses habitants.

Ce que cela changerait :

- **Fluidifier le quotidien, en évitant qu'un déplacement ou une démarche simple devienne un obstacle ;**
- **Harmoniser les pratiques, pour mettre fin aux décisions isolées, implicites ou contradictoires selon les lieux ;**
- **Renforcer la cohabitation, en rendant la présence canine visible, mais encadrée et facilement compréhensible pour tous.**

6 REPENSER LA SIGNALÉTIQUE CONCERNANT LA PRÉSENCE DU CHIEN DANS L'ESPACE PUBLIC

La signalétique concernant la présence du chien à Paris est d'un autre temps, parfois contradictoire, mais surtout trop largement centrée sur l'interdiction. **Elle participe, malgré elle, à entretenir une perception négative du chien dans l'espace public.** Moderniser cette signalétique n'est pas un détail : c'est un levier concret pour faciliter la compréhension des règles, améliorer la cohabitation, et apaiser les usages.

Nous proposons de repenser la signalétique municipale autour de trois principes :

- **Bienveillance : une signalétique positive et non stigmatisante**

Il s'agit de passer d'un langage d'interdiction à un langage d'information : "chiens admis en laisse", "zone sans chien : aire de jeux", "Espace canin à proximité" La règle demeure, mais sa formulation change, et son impact aussi.

- **Lisibilité : des messages courts, clairs, compréhensibles**

Une bonne signalétique doit être immédiatement intelligible: icônes simples, couleurs cohérentes, rappels de règles en une phrase, QR codes renvoyant vers des informations pratiques telles que le guide d'usage d'un espace canin ... afin de concourir à rendre la ville plus lisible pour tous.

- **Harmonisation : un langage visuel cohérent dans tout Paris**

Une signalétique unifiée - dans les parcs, dans la rue, dans les espaces canins, aux entrées des jardins - permettrait d'éviter les malentendus et de donner une identité claire à la politique canine de la Ville.

Ce que cela changerait : une meilleure appropriation des règles et des usages, fluidifier la cohabitation, participer à amélioration la perception du chien comme un usager à part entière.

7 FAIRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA PRÉVENTION UN PILIER DE LA COHABITATION

Dans une ville dense comme Paris, où les usages et les rythmes se superposent, **la cohabitation entre humains et chiens, entre ceux qui ont des chiens et ceux qui n'en ont pas, ne peut reposer uniquement sur des interdictions ou des rappels à l'ordre.** L'éducation - des adultes comme des enfants - est le levier le plus efficace pour prévenir les tensions, réduire les incidents et structurer des comportements harmonieux.

Nous proposons de sensibiliser les enfants aux chiens dès le plus jeune âge.

Les enfants jouent un rôle clé : à l'école comme à la maison, **ce sont eux qui diffusent naturellement les bonnes pratiques.** Intégrer des ateliers simples - menés par des éducateurs, vétérinaires ou médiateurs animaliers - permettrait d'apprendre comment approcher un chien, quels gestes éviter, et comment reconnaître les signaux d'inconfort.

Ces apprentissages réduisent les peurs, préviennent les incidents et installent une culture commune dès le plus jeune âge.

En initiant les enfants à une relation responsable et apaisée avec les chiens, la Ville poserait les bases d'une cohabitation harmonieuse pour les générations futures. Les études montrent aussi l'impact positif d'un animal sur le développement : 93 % des enseignants ayant un animal en classe observent une baisse de l'anxiété chez les élèves selon l'étude Pets in the Classroom publiée en 2019.

Nous proposons d'accompagner les propriétaires dans les bonnes pratiques urbaines.

La majorité des propriétaires veulent bien faire, mais ne disposent pas toujours d'informations claires sur les besoins d'un chien en ville : gestion de la laisse, socialisation, signaux de stress, règles de civilité.

En plus de ses engagements avec La Maison de l'Animal en Ville, la municipalité pourrait soutenir des ateliers gratuits dans les espaces canins ou des campagnes de saison (printemps des chiots, prévention canicule, hivernage des pelouses). L'objectif n'est pas de moraliser mais d'accompagner, en donnant des repères simples et utiles.

Nous proposons de développer une prévention active sur le terrain.

Développer la présence plus active de professionnels formés - éducateurs, médiateurs animaliers - dans certains parcs ou zones de forte fréquentation permettrait :

- d'apaiser les tensions ;
- d'aider à désamorcer des situations délicates ;
- de rappeler les règles avec pédagogie ;
- et d'améliorer la compréhension mutuelle des usagers.

Ce que cela changerait :

- **moins d'incidents liés à des incompréhensions ;**
- **des enfants mieux préparés, donc plus en sécurité ;**
- **des propriétaires plus informés et plus responsables ;**
- **une cohabitation apaisée dans les parcs, rues et transports ;**
- **un climat plus serein pour tous les usagers.**

8 FAIRE DES AGENTS MUNICIPAUX LES ACTEURS DE LA COHABITATION AVEC LES CHIENS EN VILLE

Les agents municipaux (policiers, jardiniers, pour n'en citer que quelques uns) jouent un rôle essentiel dans la gestion de l'espace public. Ces dernières années, certains agents ont commencé à être formés à la présence du chien en ville, mais **les retours du terrain montrent qu'ils manquent encore de repères, d'outils et parfois de discernement pour intervenir avec cohérence, pédagogie et sérénité.** Malheureusement, dans l'esprits de nombreux habitants, les agents municipaux restent trop souvent perçus comme un instrument de sanctions que comme un relais de médiation.

Nous proposons de faire de la police municipale un acteur de médiation en harmonisant les pratiques sur tout le territoire parisien.

La première étape consiste à poursuivre et renforcer les formations existantes de tous les agents sur les bases du comportement canin. Savoir lire les signaux d'un chien, comprendre sa manière de communiquer ou anticiper ses réactions permet d'intervenir avec davantage de calme, de prévenir les situations de tension et d'améliorer la sécurité des agents eux-mêmes.

En parallèle, il s'agira d'harmoniser la politique publique. En effet, les pratiques varient sensiblement d'un arrondissement à l'autre, faute de consignes opérationnelles harmonisées. Clarifier les règles réellement applicables, définir des protocoles simples pour les situations courantes et intégrer pleinement la médiation dans les missions quotidiennes des agents permettraient d'assurer des interventions plus cohérentes et mieux comprises.

Ce que cela changerait : renforcer la cohérence de l'action publique, améliorer la qualité des échanges sur le terrain, garantir l'équité de traitement entre tous les habitants, et créer les conditions d'une confiance renouvelée entre la Ville et les habitants.

9 INTÉGRER LES CHIENS DANS L'ADAPTATION DE LA VILLE AU DÉRÉGLEMENT CLIMATIQUE

À Paris, les épisodes climatiques extrêmes - notamment les vagues de chaleur - touchent autant les humains que les animaux. Chaque été, de nombreux propriétaires se retrouvent sans solutions concrètes pour hydrater leur chien, trouver des zones de fraîcheur ou accéder à des espaces de promenade réellement sécurisés. L'accès à l'eau reste inégal, les horaires d'ouverture ne tiennent pas toujours compte des besoins réels – notamment en soirée, lorsque les températures baissent – et plusieurs espaces frais demeurent interdits aux chiens. L'hiver, l'usage intensif de sel peut représenter un risque pour les chiens.

Nous proposons que la Ville mette en place un plan saisonnier d'adaptation aux conditions climatiques qui intègre pleinement les chiens.

- un accès en laisse garanti à tous les espaces verts en période de forte chaleur ;
- la mise en place de fontaine à eau à double usage chien / humain dans certaines zones fréquentées par les chiens ;
- une adaptation des horaires de certains parcs et espaces canins, afin de permettre des sorties plus tardives et plus sûres lors des périodes de canicule ;
- des zones de fraîcheur identifiées, naturelles ou aménagées, accessibles aux chiens et à leurs propriétaires durant les épisodes les plus intenses ;
- un remplacement du sel de déneigement par des alternatives moins agressives comme le sable.

Ce que cela changerait : améliorer le bien-être animal tout en renforçant la sécurité et le confort des habitants, en limitant les situations à risque liées aux conditions climatiques extrêmes dans l'espace public.

10 CRÉER UN CONSEIL CANIN DE LA VILLE DE PARIS

L'un des constats majeurs de ce livre blanc est **la nécessité de disposer d'un cadre plus clair, plus stable et plus structuré pour organiser la présence du chien en ville.** Aujourd'hui, **de nombreuses décisions relèvent d'arbitrages ponctuels, locaux ou sectoriels, sans instance pérenne pour coordonner, suivre et évaluer les politiques canines dans leur ensemble.**

Nous proposons la création d'un Conseil Canin de la Ville de Paris pour accompagner durablement l'évolution des usages et assurer une cohabitation harmonieuse.

Il s'agirait d'un organe consultatif, permanent et pluraliste, chargé d'éclairer les choix municipaux sur les questions liées aux chiens dans l'espace public. Il réunirait différents représentants :

- des élus et des services municipaux concernés (espaces verts, propreté, sécurité, mobilités) ;
- des associations et collectifs locaux engagés dans les enjeux canins
- des professionnels du secteur (éducateurs, comportementalistes, toiletteurs, gestionnaires de lieux dédiés) ;
- des vétérinaires, éthologues, sociologues, juristes et experts du bien-être animal ;
- des acteurs du terrain et représentants des habitants.

Ce que cela changerait :

- **formuler des avis et recommandations sur les projets urbains impactant la présence du chien à Paris ;**
- **suivre l'application et l'évaluation des mesures engagées par la Ville (espaces canins, signalétique, réglementation , formation des agents, plan canicule…) ;**
- **favoriser le dialogue, la cohérence, et d'assurer une approche homogène sur l'ensemble du territoire parisien.**



Dalida et son carlin Gerda à Montmartre, circa 1975
Anonyme

CHAPITRE IV

LES CHIENS DANS L'ENVIRONNEMENT URBAIN : CE QUE PENSENT RÉELLEMENT LES FRANÇAIS

Un sondage pour dépasser les idées reçues

Depuis des années, la question de la place du chien en ville est trop souvent abordée de manière antagoniste, à travers un clivage supposé entre propriétaires de chiens et non-propriétaires. Ce clivage est régulièrement invoqué pour justifier l'inaction publique, sans pour autant reposer sur des données objectives.

C'est pour dépasser cette approche réductrice que PAR.C.C. - Paris Condition Canine a confié à Standard Insights la réalisation d'**un sondage inédit à l'échelle nationale afin de comprendre ce que les Français, qui vivent en ville avec un chien ou non, pensent réellement de la place du chien dans l'espace public**, sans présupposé et sans opposer les usages.

STANDARD INSIGHTS

Les français sont unanimes

74%

estiment que **la place accordée aux chiens en ville est insuffisante**

93%

se déclarent **favorables à davantage d'espaces de liberté**

96%

considèrent que **les collectivités locales devraient s'impliquer davantage pour mieux intégrer le chien en ville**

Enquête menée en ligne par Standard Insights auprès de 609 français âgés de 18 ans et plus, résidant dans une ville de plus de 20 000 habitants, entre le 18 novembre et le 10 décembre 2025. Échantillon équilibré selon le genre (hommes / femmes) et le fait d'être propriétaire ou non d'au moins un chien.

Les freins relèvent davantage de la décision publique que de l'acceptabilité sociale

Les résultats montrent une convergence forte entre les personnes vivant avec un chien et celles qui n'en ont pas. Malgré des perceptions plus nuancées chez ces dernières, le diagnostic est largement partagé : manque d'espaces dédiés, insuffisance des lieux de liberté, cadre réglementaire peu lisible ou inadapté aux usages réels. La principale divergence porte sur le vécu de la cohabitation : les personnes vivant avec un chien expriment plus fortement des tensions et des difficultés, là où les personnes sans chien en ont une perception plus apaisée. En revanche, un point fait consensus : l'attente d'un engagement clair et structuré des pouvoirs publics.

Ces enseignements mettent en évidence un décalage clair entre les attentes exprimées par les citoyens, qu'ils vivent ou non avec un chien, et les cadres, infrastructures et règles aujourd'hui en vigueur dans les villes.

La question de la place du chien en ville ne peut dès lors plus être traitée comme un sujet secondaire ou sectoriel. Elle s'impose comme un enjeu structurant de vivre-ensemble, révélateur de la qualité de l'espace public et de la capacité des villes à organiser la cohabitation des usages.

Au final, ces résultats battent en brèche un postulat largement répandu et souvent utilisé pour justifier l'inaction : **le principal frein à une meilleure intégration du chien en ville ne réside pas dans une opposition des citoyens, mais dans l'absence de vision politique claire, cohérente et assumée.** Ils ouvrent la voie à une approche plus organisée, plus lisible et plus responsable de la place du chien dans l'espace public, pleinement intégrée aux réflexions contemporaines sur la ville, ses usages, son accessibilité, ses mobilités et sa qualité de vie.

Diriez-vous que la place accordée aux chiens dans les villes françaises est aujourd'hui :

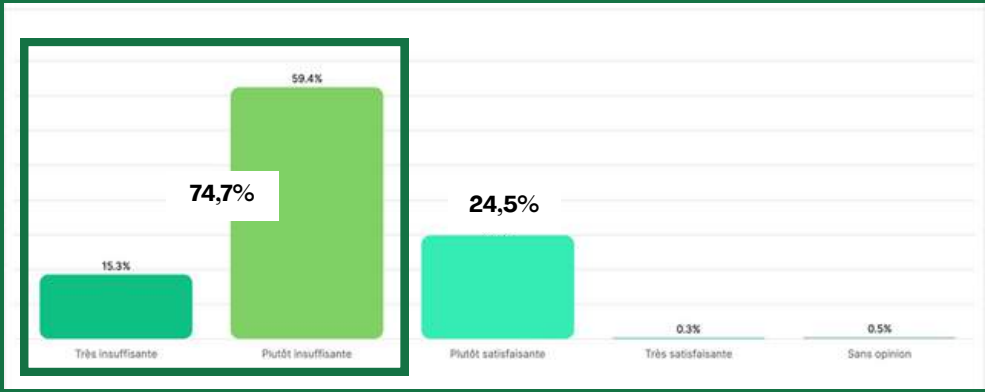

Ensemble des répondants

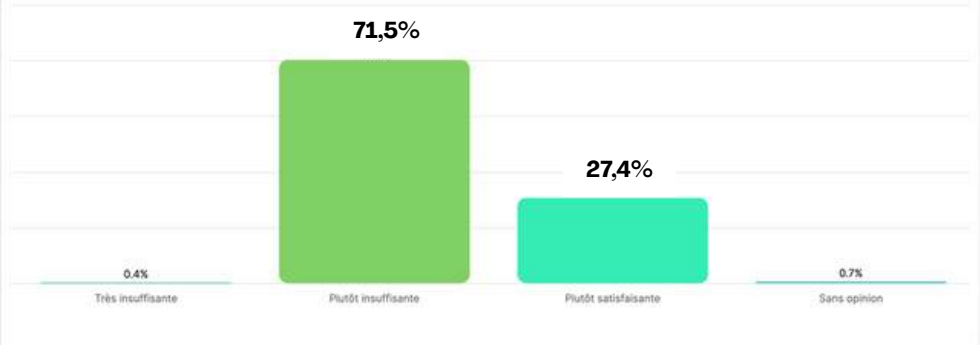

Personnes ne vivant pas avec un chien

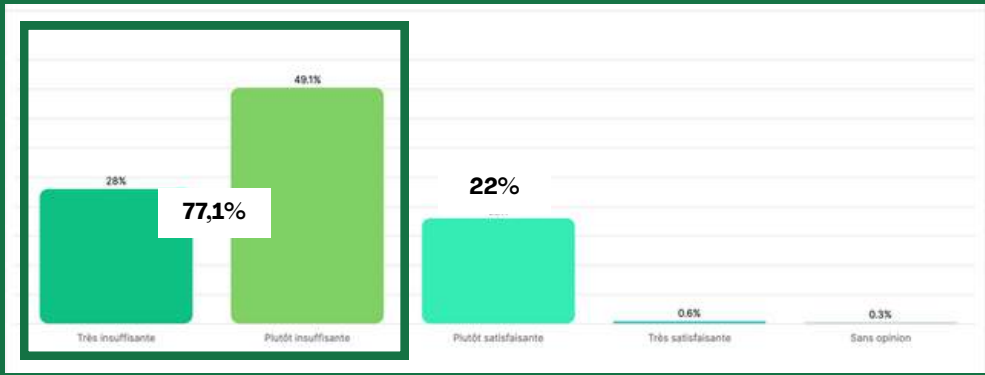

Personnes vivant avec au moins un chien

Avec une large majorité des Français qui jugent la place accordée aux chiens en ville insuffisante, se dessine un sentiment partagé de sous-considération du chien dans l'espace urbain, y compris chez les non-propriétaires.

Selon vous, les règles encadrant la présence des chiens dans l'espace public des villes (parcs, transports, trottoirs, etc.) sont :

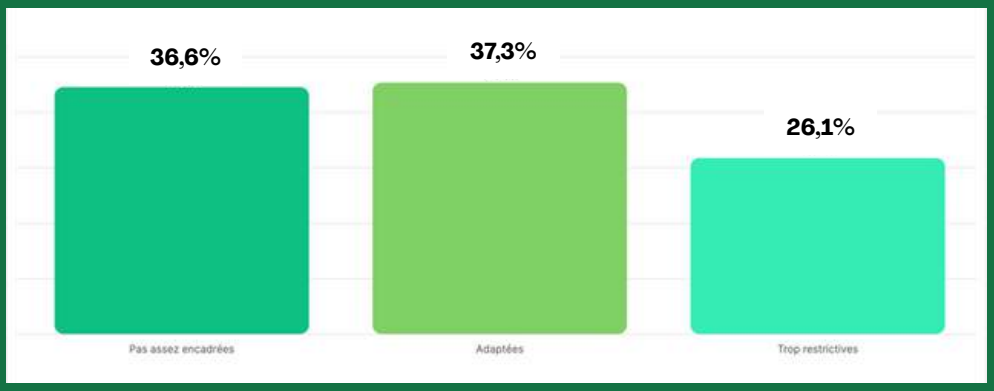

Ensemble des répondants

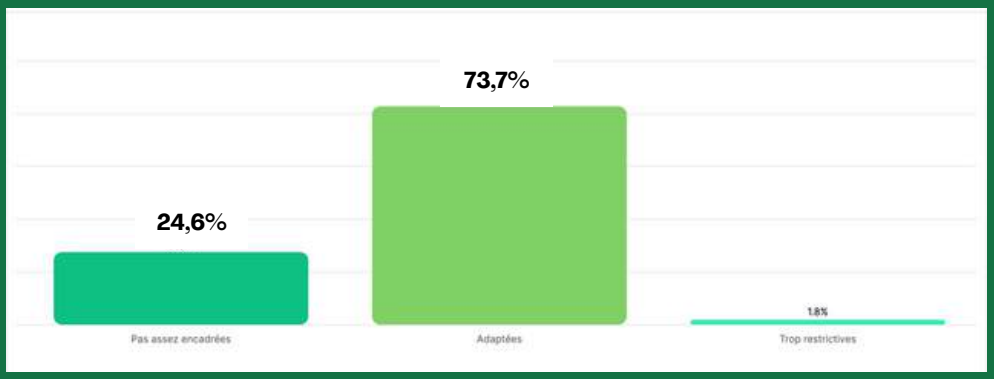

Personnes ne vivant pas avec un chien



Personnes vivant avec au moins un chien

Si les non-propriétaires de chiens jugent majoritairement les règles actuelles plutôt adaptées, sans en percevoir les limites concrètes certainement, les personnes vivant avec un chien apparaissent en revanche profondément partagées.

Pensez-vous que les villes françaises disposent d'un nombre suffisant d'espaces et d'infrastructures dédiés aux chiens (aires de liberté, zones de promenade, points d'eau, etc.) ?

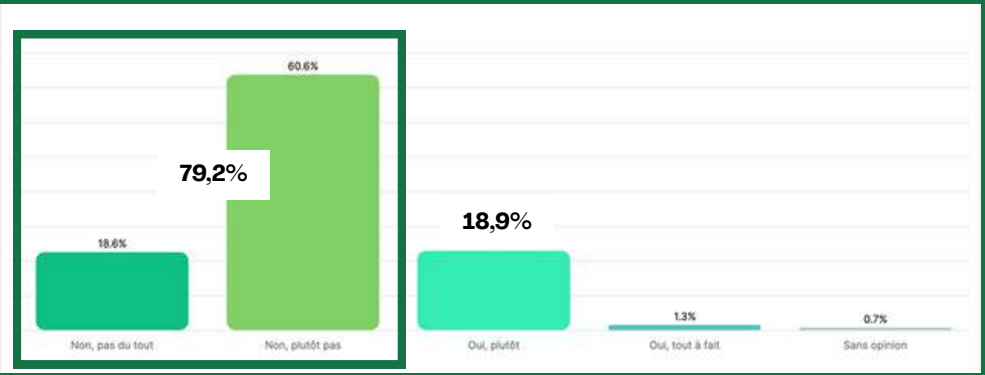

Ensemble des répondants

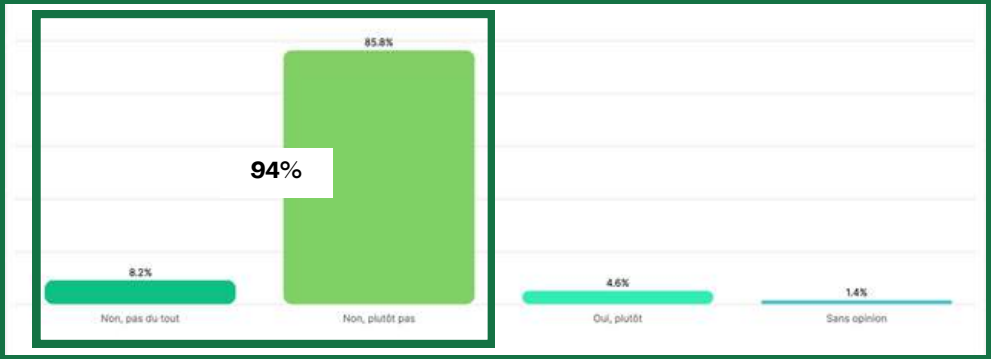

Personnes ne vivant pas avec un chien

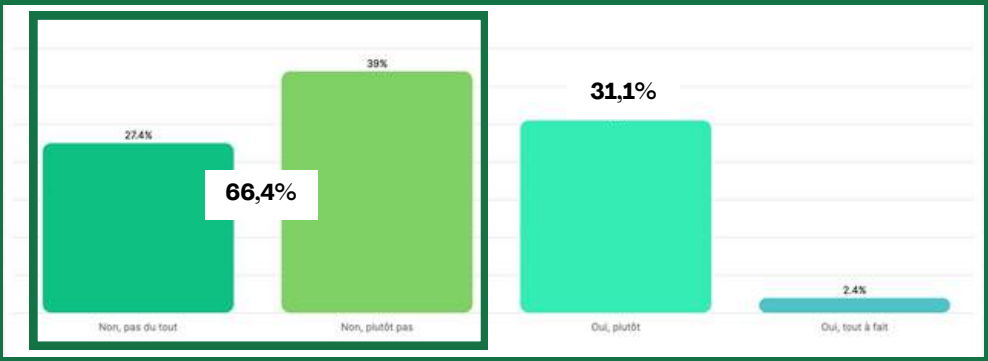

Personnes vivant avec au moins un chien

Si près d'1/3 des propriétaires de chien estiment disposer de suffisamment d'espaces, 94 % des Français ne vivant pas avec un chien considèrent au contraire que les villes n'en proposent pas assez, traduisant une attente forte d'intégration du chien pour faciliter la cohabitation, plutôt qu'un rejet de sa présence.

Êtes-vous favorable à ce que les chiens puissent bénéficier de davantage d'espaces de liberté en ville, sous réserve du respect des règles de sécurité et de propreté ?



Ensemble des répondants



Personnes ne vivant pas avec un chien

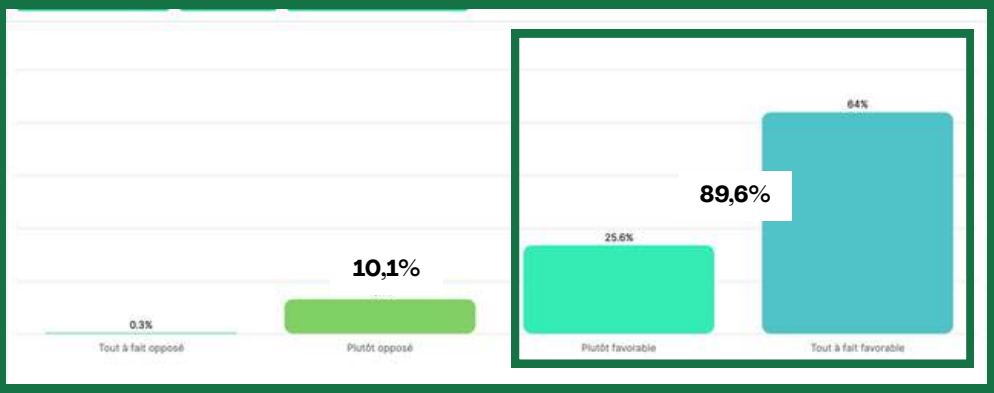

Personnes vivant avec au moins un chien

Avec 93,9 % des Français interrogés favorables à davantage d'espaces de liberté sous réserve de règles de sécurité et de propreté, l'enquête révèle une acceptabilité sociale très élevée de la liberté canine, et qui est encore plus marquée chez les non-propriétaires de chiens.

Diriez-vous que la cohabitation entre propriétaires de chiens et non-propriétaires dans les villes françaises se passe :

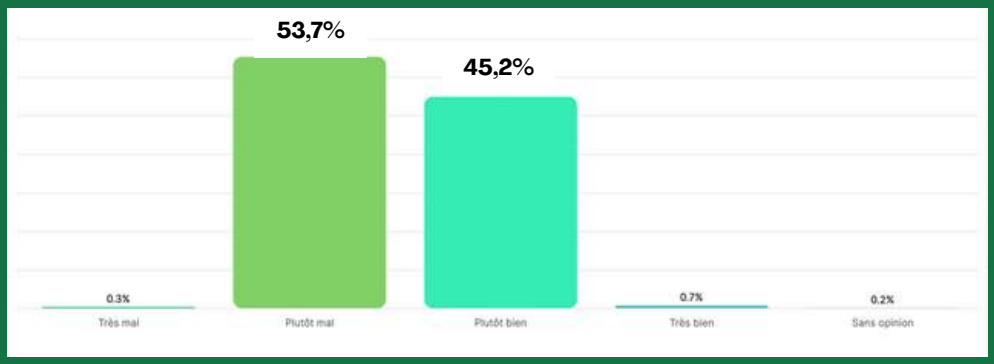

Ensemble des répondants

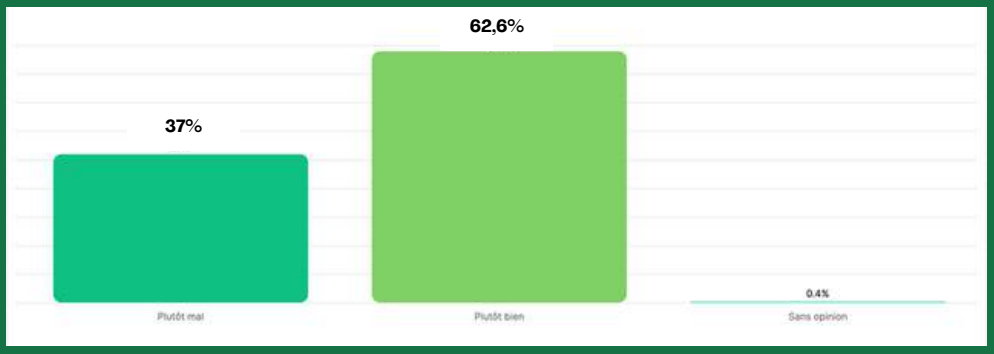

Personnes ne vivant pas avec un chien

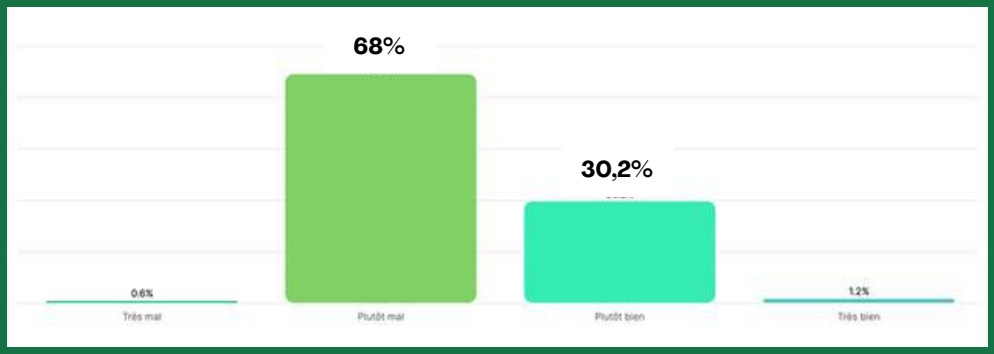

Personnes vivant avec au moins un chien

Alors que les non-propriétaires estiment majoritairement que la cohabitation se passe bien, les propriétaires de chiens se révèlent beaucoup plus critiques, soulignant que les tensions liées au chien en ville sont avant tout subies par ceux qui vivent avec lui.

Pensez-vous que les collectivités locales (mairies, métropoles, etc.) devraient s'impliquer davantage pour améliorer la place du chien en ville, au même titre que d'autres politiques publiques (sport, enfance, espaces verts, environnement, etc.) ?

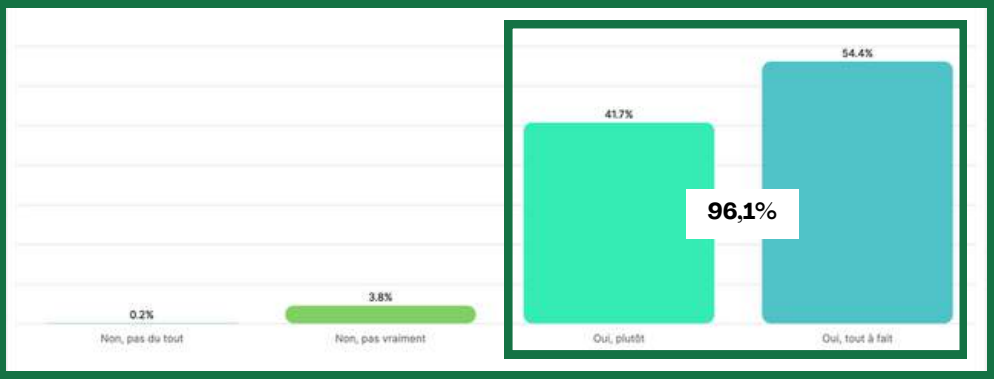

Ensemble des répondants

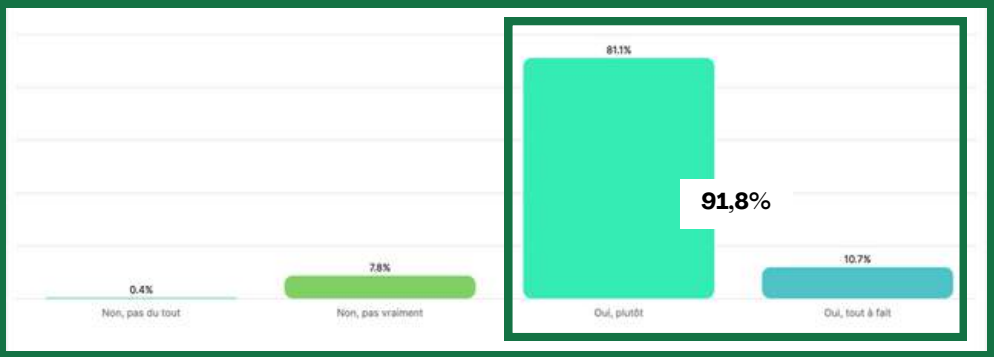

Personnes ne vivant pas avec un chien

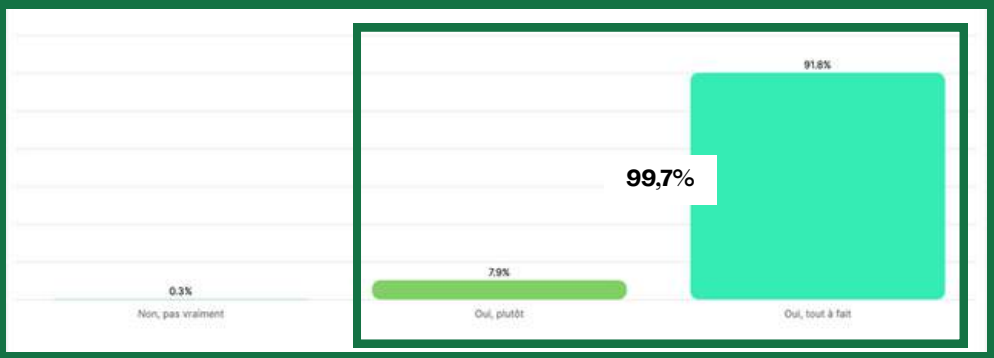

Personnes vivant avec au moins un chien

Avec 96 % des Français favorables à une implication accrue des collectivités, c'est une quasi-unanimité en faveur d'une prise en charge publique de la question du chien en ville.

Selon vous, la France est-elle en avance, au même niveau ou en retard par rapport aux autres grandes villes européennes en matière de place accordée aux chiens ?

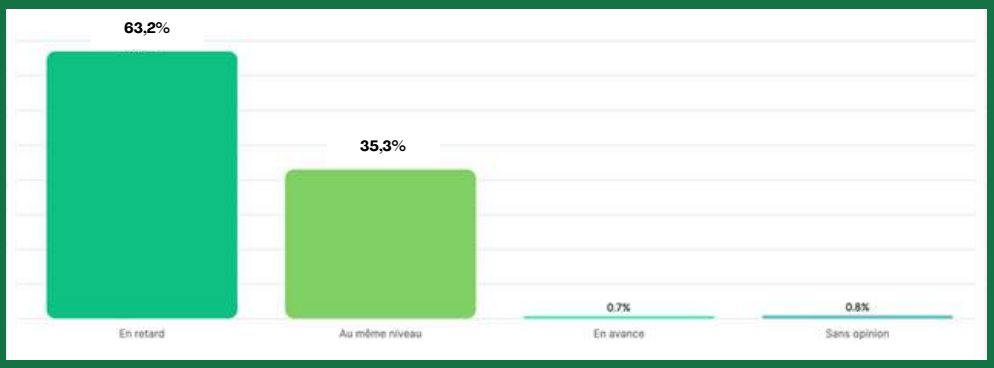

Ensemble des répondants

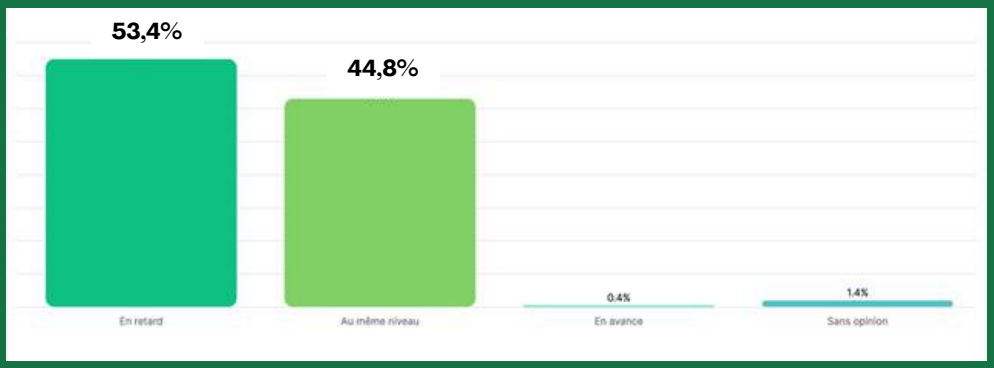

Personnes ne vivant pas avec un chien

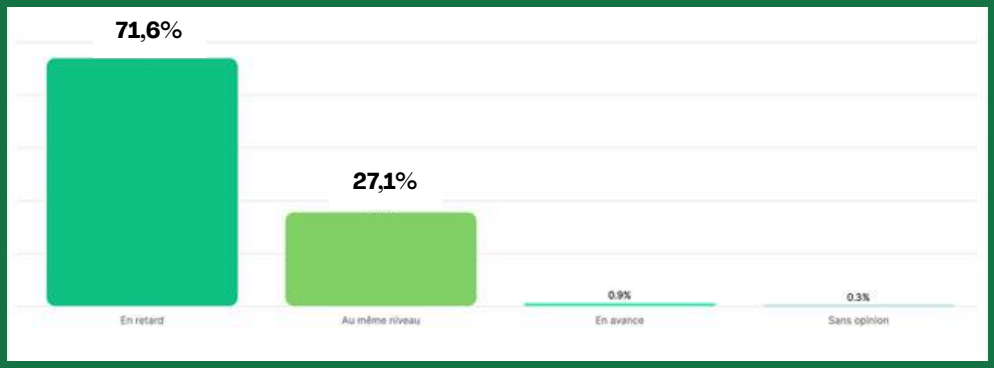

Personnes vivant avec au moins un chien

Une majorité de répondants considère que la France est en retard par rapport aux autres grandes villes européennes, renforçant l'idée d'un modèle urbain français perçu comme encore insuffisamment adapté.

PAR.C.C.

Paris Condition Canine

parisconditioncanine@gmail.com

Suivez nous sur Linkedin

Suivez nous sur Instagram

Suivez nous sur X

PAR.C.C.
Paris Condition Canine